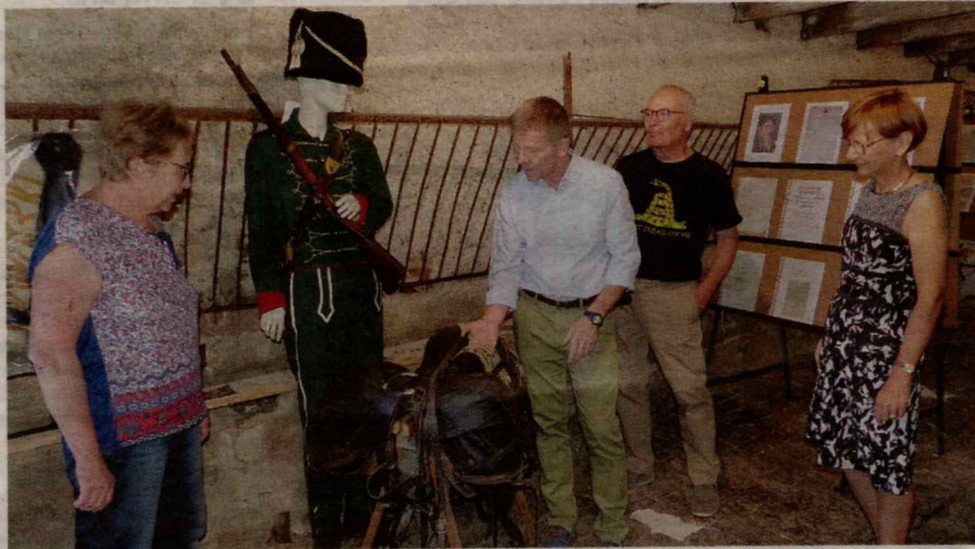


JL

La Presse de Vesoul, 30/07/2020

Quand Vesoul était capitale de l'État de Franche-Comté

Une exposition est présentée dans la grande écurie du château de Bougey jusqu'au 20 septembre.



Jean et Evelyne Guyot de Saint Michel ; Marc Puidupin, président de l'association de sauvegarde du château et Marie-Anne Puidupin, secrétaire de l'association.

En partenariat avec l'Amicale du 11^{ème} Chasseurs et son président, Gilbert Blanc, et avec le concours de l'association des collectionneurs du Pays de Vesoul, le château de Bougey propose une exposition historique intitulée « Au temps du 1^{er} Empire : 1814, Vesoul capitale de l'État de Franche-Comté ».

Pandémie oblige, pour respecter les consignes de sécurité sanitaire en vigueur, l'exposition principale se déroule dans la grande écurie, seul bâtiment permettant de respecter un véritable sens de circulation.

Cette exposition traite d'un épisode peu connu de l'histoire locale : l'année 1814 lorsque, à la fin du 1^{er} empire, les « Puissances Alliées » créent un État de Franche-Comté dont Vesoul sera la capitale.

En 1813, Napoléon I^{er} poursuit le repli de ses troupes de la Russie, et en octobre, les « Puissances Alliées » remportent la victoire de Leipzig qui leur ouvre

les portes de la France. Le 21 décembre, ils passent le Rhin, et, le 1^{er} janvier 1814, ils sont en Haute-Saône. Ils décident de créer un État tampon entre l'Alsace annexée depuis un mois et les troupes françaises. Jusqu'en avril, les défaites et les victoires stabilisent les armées sur une ligne traversant Amiens, Reims, Troyes et Sens. Napoléon abdique le 4 avril et Louis XVIII est proclamé roi le 6. La paix est signée le 30 avril et, théoriquement, les « Puissances Alliées » quittent le territoire français le 10 juin. Théoriquement, car « l'État de Franche-Comté » ne disparaîtra que lentement, jusqu'au dernier trimestre 1814. Un prolongement de cette exposition permet de dévoiler des documents encore inédits tirés des archives de la famille Guyot. « Notre ancêtre, Guillaume Augustin Jean Marie Guyot de Saint Michel, propriétaire du château de Bougey depuis 1802 (par mariage avec

Anne-Marie de Serrey, NDLR), était en même temps maire de Langres entre 1808 et 1815 et se trouvait donc en première ligne au contact avec les troupes des "Puissances Alliées" (Russes, Prussiens et Autrichiens notamment) », expliquent Jean et Evelyne Guyot de Saint Michel. Ce prolongement, installé dans la tour-porche et dont la visite se fait par petits groupes étant donné la configuration des lieux, permet de faire le lien entre l'exposition historique « 1814 : Vesoul, capitale de l'État de Franche-Comté » et le château de Bougey.

L'exposition est ouverte au public jusqu'au 20 septembre, tous les jours sauf le mardi, de 13h à 19h (dernière entrée 18h). Tarifs : 5 € pour les adultes, gratuit pour les enfants de moins de 18 ans et les scolaires.